



Aux contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

### FIN DES SÉANCES À HUIS CLOS ET MODIFICATION À LA DATE DE LA SÉANCE DE NOVEMBRE

Est par les présentes donné par le soussigné, Simon Thériault, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité que :

Le bureau municipal est fermé le 11 novembre pour le jour du souvenir, en conséquence, la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer se tiendra exceptionnellement le **jeudi 12 novembre à 19 h 00** afin de respecter l'article 3 du règlement de régie interne des séances no. 07-211.

Lors de ladite séance, il sera à nouveau possible d'assister en personne moyennant le respect des consignes relatives à la distanciation physique en vigueur de même que le port du masque. Pour ce faire, jusqu'à nouvel ordre les séances se tiendront du côté de la **Salle communautaire de l'Accueil situé au 456, rue Principale, à Portneuf-sur-Mer**. La salle permet d'accueillir un maximum de 15 personnes assises.

Dans la mesure du possible, la séance sera également diffusée en ligne par l'intermédiaire de Facebook live.

Donné à Portneuf-sur-Mer, ce 6<sup>e</sup> jour de mois de novembre 2020.

SIMON THÉRIAULT

Directeur général et secrétaire-trésorier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Simon Thériault, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché l'avis public ci-annexé le 6<sup>E</sup> jour du mois de novembre 2020, conformément à la loi.

SIMON THÉRIAULT

Directeur général et secrétaire-trésorier